

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-6/05

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42150042

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
Rapporteur : GUERIN Jean-Pierre

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : GAUTIER Laurent

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : PARIGI Jean-François

OBJET : Subvention de fonctionnement 2011 en faveur de l'association "Cultures du Coeur".

L'association "Cultures du Cœur" a pour vocation de lutter contre l'exclusion en œuvrant pour l'ouverture de la culture, des loisirs et du sport à tous, et en particulier aux personnes qui en sont exclues. Aucun antenne départementale n'existant sur la Seine-et-Marne, notre Assemblée a décidé au budget primitif 2006 d'apporter son soutien à la création de cette structure qui a débuté son activité sur notre département en juin 2006. Depuis, l'association "Cultures du Coeur 77" collecte les places invendues de spectacles, de cinéma, de rencontres sportives, et les transmet aux associations de quartier et de lutte contre l'exclusion qui assurent la médiation avec les publics. Ces billets sont ensuite redistribués gratuitement aux publics en difficulté. Il est proposé d'approuver le bilan d'activité 2010 et le projet 2011 de l'association «Cultures du Cœur Seine-et-Marne» ainsi que le projet d'avenant à la convention initiale signée le 23 avril 2010 entre le Département et l'Association proposant en faveur de Cultures du Coeur, l'attribution d'une subvention de 50 000 € (identique à celle de l'exercice 2010) pour mener à bien son projet 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les crédits inscrits au budget du Département pour 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU la délibération du Conseil général n° 6/02 du 26 mars 2010 portant sur l'adoption de la convention pluriannuelle signée le 23 avril 2010 entre « Cultures du Cœur 77 » et le Département et notamment son article 5

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'association « Cultures du Cœur Seine-et-Marne » une subvention d'un montant de 50 000 € pour son projet 2011.

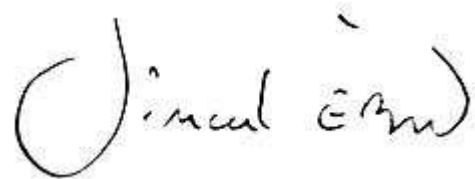
Article 2 : Cette subvention sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2011 au titre de l'enveloppe de subvention «Actions Culturelles» au sein de l'opération « Cultures du Cœur », programme : Opérateurs, domaine «Développement Culturel»

Article 3 : d'approuver le projet d'avenant à la convention initiale signée le 23 avril 2010 entre le Département et l'association «Cultures du Cœur Seine-et-Marne » tel que joint en annexe de la présente délibération.

Article 4 : d'autoriser le Président du Conseil Général à signer cet avenant au nom du Département

Adopté à la majorité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ

VOTES POUR :

M. Léo AÏELLO (par procuration à M. Laurent GAUTIER)
 M. André AUBERT
 Mme Lydie AUTREUX
 M. Michel BENARD
 M. Jean Pierre BONTOUX
 M. Bertrand CAPARROY
 M. Christian CIBIER
 M. Bernard CORNEILLE
 Mme Monique DELESSARD
 M. Jean DEY
 M. Vincent EBLE
 M. Gérard EUDE
 M. Laurent GAUTIER
 M. Jean Pierre GUERIN (par procuration à Mme Marie RICHARD)
 M. Claude JAMET (par procuration à M. Gérard EUDE)
 M. Jacky LAPLACE (par procuration à Didier TURBA)
 M. Jean Jacques MARION
 M. Jean Louis MOUTON
 Mme Michèle PELABERE
 Mme Marie RICHARD
 Mme Maud TALLET
 M. Didier TURBA
 M. Lionel WALKER (par procuration à Mme Lydie AUTREUX)

VOTES CONTRE :

M. Pierre BACQUE (par procuration à M. Jean-Jacques HYEST)
 M. Jacques BALLOT
 M. Jean-Jacques BARBAUX
 M. Arnaud de BELENET
 Mme Anne CHAIN-LARCHE
 M. Nicolas FENART (par procuration à Mme Laurence PICARD)
 M. Christian FROT
 M. Jean-Jacques HYEST
 M. Yves JAUNAUX
 M. Denis JULLEMIER (par procuration à M. Yves JAUNAUX)
 M. Olivier MORIN (par procuration à M. Christian FROT)
 Mme Paule NOURY
 M. Jean-François ONETO (par procuration à Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON)
 M. Jean-François PARIGI (par procuration à M. Jacques BALLOT)
 Mme Laurence PICARD
 M. Jean-Christophe PIEQUET
 Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
 M. Jean-François ROBINET (par procuration à M. J. Christophe PIEQUET)
 M. Dominique SATIAT (par procuration à Mme Paule NOURY)
 M. Sinclair VOURIOT (par procuration à M. Arnaud DE BELENET)